Concours de bourses d'excellence de 3e cycle de l'IPAC

Ce concours vise à soutenir financièrement les membres étudiant-es de l'IPAC inscrit-es dans un programme de doctorat et qui font preuve d'excellence dans leurs études. Trois bourses de 2500$ seront versées à l'hiver 2026, grâce à un financement accordé par le VRRCI de l'Université Laval à l'occasion des 25 ans de l'institut.

Admissibilité

Pour être admissible, l'étudiant-e doit :

– être inscrit-e à temps complet dans un programme de doctorat à l'Université Laval, à l'UQAM ou à l'UQAR au trimestre d'hiver 2026;

– rédiger une thèse sous la direction ou la codirection d'un-e membre régulier-ère de l'IPAC et dont le sujet est en lien avec le patrimoine;

– ne pas être ou avoir été récipiendaire d'une bourse d'excellence de l'IPAC ou d'une bourse d'un organisme subventionnaire externe durant son programme (FRQ, CRSH, etc.);

– informer son directeur ou sa directrice de recherche (membre de l'IPAC) de sa démarche afin qu'il ou elle puisse l'aider au besoin à rédiger sa demande, et obtenir sa signature sur le formulaire ci-joint. Cette personne pourrait être consultée par le comité de direction de l'IPAC.

Critères de sélection

La sélection des récipiendaires se fonde sur les critères suivants :

– la qualité du dossier universitaire et du curriculum vitae (40%);

– la qualité et la pertinence du projet de recherche par rapport à la mission et aux axes/chantiers de recherche de l'IPAC (35%);

– l'implication de l'étudiant-e au sein de l'IPAC (25%).

Modalités de sélection

Les dossiers de candidature doivent inclure :

– le formulaire ci-joint complété et contresigné par la directrice ou le directeur de recherche (membre de l'IPAC);

– une lettre de présentation (**maximum 3 pages**) décrivant 1) les aptitudes et réalisations de l'étudiant-e, 2) son projet de recherche (problématique, méthodologie, hypothèses et sources), 3) la manière dont celui-ci contribue à la mission de l'IPAC et à l'avancement des connaissances selon les axes et chantiers de recherche de l'institut, ainsi que 4) l'implication de l'étudiant-e au sein de l'IPAC et sa participation aux activités de la programmation;

– une copie des relevés de notes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat (relevés non officiels acceptés);

– un curriculum vitae de 3 pages maximum;

– une preuve d'inscription à temps complet à la session d'hiver 2026, incluant le régime d'études (les documents non officiels du portail étudiant sont acceptés, par exemple l'horaire détaillé de cours pour l'UL).

Toutes les pièces doivent être envoyées à la coordination de l'IPAC par courriel (ipac@ipac.ulaval.ca) au plus tard le **2 février 2026 à midi**.

Modalités d'application

La sélection des personnes récipiendaires sera faite par les membres régulier-ères siégeant au comité de direction de l'IPAC. Les étudiantes choisi-es toucheront une allocation de 2500$.

Concours de bourses d'excellence de 3e cycle de l'IPAC

Formulaire de demande

À retourner à l'adresse ipac@ipac.ulaval.ca au plus tard le **2 février 2026 à midi**

Identification

Prénom : _____

Nom : _____

Matricule : _____

Date de naissance : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Études

Programme en cours : _____

Session de première inscription au doctorat : _____

Directeur-rice : _____

Codirecteur-rice (s'il y a lieu) : _____

Titre du projet : _____

Signatures

_____ _____

Signature de l'étudiant-e Date

_____ _____

Signature du directeur ou de la directrice, membre de l'IPAC Date

Vous devez joindre à ce formulaire :

– une lettre de présentation (**maximum 3 pages**) décrivant 1) vos aptitudes et réalisations, 2) votre projet de recherche (problématique, méthodologie, hypothèses et sources), 3) la manière dont celui-ci contribue à la mission de l'IPAC et à l'avancement des connaissances selon les axes et chantiers de recherche de l'institut, ainsi que 4) votre implication au sein de l'IPAC et votre participation aux activités de la programmation;

– une copie des relevés de notes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat (relevés non officiels acceptés);

– un curriculum vitae de 3 pages maximum;

– une preuve d'inscription à temps complet à la session d'hiver 2026, incluant le régime d'études (les documents non officiels du portail étudiant sont acceptés, par exemple l'horaire détaillé de cours pour l'UL).